

POLICE MUNICIPALE

ORIENTATION GENERALE

Comme les années précédentes, l'année 2007 aura une fois de plus démontré le rôle important de notre Service de police auprès des citoyens chavannois, y compris ceux de l'Ouest lausannois. Les multiples tâches et interventions de nos agents ont été accomplies avec satisfaction. Suite à plusieurs affaires importantes qui ont occupé notre Service de police, soit pour des surveillances, comme celles effectuées dans le cadre de cambriolages d'appartements ou pour lutter contre la consommation de produits stupéfiants. Nous avons également marqué une présence accrue aux abords des différents collèges, ceci dans le but de continuer le travail préventif auprès des parents qui déposent leurs enfants à l'école. Nous avons dû augmenter ou renforcer plusieurs dispositifs suite à des manifestations, maladies, accidents. Les collaboratrices et collaborateurs du Service ont accepté des suppressions de congés. Ils ont effectué environ 733 heures supplémentaires, ainsi que des modifications d'horaires de service.

PERSONNEL

Nos policiers ont participé aux traditionnels cours de formation continue des Polices Municipales Vaudoises. Comme chaque année, les entraînements et la formation continue des policiers ont eu lieu.

PREVENTION ROUTIERE

A la rentrée du mois d'août, notre brigade de la prévention routière a donné une leçon de circulation aux élèves des classes enfantines et 1^{ères} années de Chavannes. Les classes de St-Sulpice ont également pu bénéficier de cette instruction. A l'issue de celle-ci, les traditionnels sautoirs de sécurité ont été distribués.

INTERVENTIONS DE POLICE

Les statistiques qui suivent permettront à chacun de se rendre compte des tâches importantes et variées qu'accomplissent nos agents durant l'année.

Office de la population :

Rien de particulier n'est à signaler à l'Office de la population.

QUELQUES CHIFFRES

Les amendes d'ordre et ASC encaissées ou payées par CP représentent un montant de Fr. 171'835.35.

1'488 commandements de payer, pour une somme de Fr. 3'099'229.50, ont été notifiés. 136 mandats OP ont été délivrés, et 8 conduites ont été effectuées à l'Office des poursuites à Morges.

Les taxes de divertissements ont rapporté Fr. 2'414.--.

Les parcomètres, installés à la rue de la Blancherie et à l'avenue d'Epenex, ont rapporté Fr. 11'905.70

Pour cette année, 294 ASC sur le domaine privé ont rapporté Fr. 38'962.--.

40 décès ont été enregistrés dans notre Commune en 2007.

CONCLUSIONS

Que nous réserve 2008 ?

Le 1^{er} janvier 2008, l'Association de Communes sécurité dans l'Ouest lausannois verra le jour. Celle-ci permettra non seulement de regrouper les forces de l'ordre de l'Ouest lausannois sous un seul commandement, mais d'accentuer au mieux nos prestations vis-à-vis des citoyens.

Afin d'assurer une véritable politique de police de proximité, les postes de villes seront maintenus dans les Communes et les heures d'ouvertures seront adaptées. Le poste central de Renens sera ouvert 24 heures sur 24 et 365 jours par année.

Des patrouilles seront effectuées sur l'ensemble du district de l'ouest lausannois, de jour comme de nuit.

Mis à part les agents et les secrétaires du poste de ville de Chavannes-près-Renens, deux groupes ont été créés dans le même poste, soit Prévention/Partenariat et Surveillance du trafic (radar). La police administrative sera stationnée au poste de Prilly. Quant à l'état-major et les services généraux, ils officieront depuis le poste central de Renens.